

30(27) Ouverture de crédits au budget de 1964.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver la prise en compte au budget 1964 :

" en dépenses :

" - à l'article 230.203 bis "Digue Patates-à-Durand "

" en recettes :

- à l'article 10.599 bis

la subvention départementale pour travaux de colmatage d'une brèche de la digue de la Rivière Patates-à-Durand. "

Approuvé  
St-Denis le 12 Novembre 1964  
P/le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
Signé : J. Cluchard

Adopté à l'unanimité.